



# États Financiers Annuels Consolidés

29 février 2024

# Consolidated Annual Financial Statements

February 29, 2024

# Exploration Puma inc.

États Financiers Annuels Consolidés

# Puma Exploration Inc.

Consolidated Annual Financial Statements

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de **EXPLORATION PUMA INC.**

### OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels consolidés de **EXPLORATION PUMA INC.** (Société), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 29 février 2024 et au 28 février 2023, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des méthodes comptables significatives.

À notre avis, les états financiers annuels consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 29 février 2024 et au 28 février 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers annuels consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers annuels consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### QUESTION CLÉ DE L'AUDIT

La valeur comptable nette des actifs de prospection et d'évaluation s'élevait à 12 156 478 \$ au 29 février 2024. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

L'existence d'un ou de plusieurs des faits et circonstances suivants indique que la Société doit soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation : la période pendant laquelle l'entité a le droit de prospecter dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé, d'importantes dépenses de prospection et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées, la prospection et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison de l'importance des actifs de prospection et d'évaluation et des jugements portés par la direction dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation liés à la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation, ce qui a entraîné un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures liées à ces jugements.

#### Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

Notre approche a comporté les procédures suivantes :

- Évaluation du caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indicateurs de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation;
- Obtention d'éléments probants à l'appui de la validité des claims détenus ;
- Lecture des procès-verbaux du conseil d'administration;
- Obtention du budget pour appuyer la poursuite et la planification des activités de prospection et d'évaluation.

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Shareholders of **PUMA EXPLORATION INC.**

### OPINION

We have audited the consolidated annual financial statements of **PUMA EXPLORATION INC.** (Company), which comprise the consolidated statements of financial position as at February 29, 2024, and February 28, 2023, and the consolidated statements of comprehensive loss, consolidated statements of changes in equity and consolidated statements of cash flows for the years then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated annual financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at February 29, 2024, and February 28, 2023, and its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

### BASIS FOR OPINION

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Annual Financial Statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated annual financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

### KEY AUDIT MATTERS

The net carrying amount of prospection and evaluation assets was of \$12,156,478 as at February 29, 2024. Prospection and evaluation assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

The existence of one or more of the following facts and circumstances indicate that the Company must subject the prospection and evaluation assets to depreciation tests: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future, and is not expected to be renewed, substantive expenditure on further exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned, exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the Company has decided to discontinue such activities in the specific area, sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

We considered that this was a key audit matter due to the importance of the prospection and evaluation assets and of the judgments made by Management in the evaluation of the depreciation indicators related to the depreciation of prospection and evaluation assets, which led to a high level of subjectivity in the application of the procedures related to these judgments.

#### How the key matter was addressed in the audit

Our approach contained the following procedures:

- Evaluation of the reasonable nature of Management's evaluation of the depreciation indicators for prospection and evaluation assets;
- Acquisition of evidence that support the validity of the claims owned;
- Reading of the minutes of the Board of Directors;
- Acquisition of the budget to support the continuation and planning of prospection and evaluation activities.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

### INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIÉE À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers annuels consolidés, qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute significatif sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 29 février 2024, mais ne comprennent pas les états financiers annuels consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)

### MATERIAL UNCERTAINTY RELATED TO GOING CONCERN

We draw attention to Note 1 in the consolidated annual financial statements, which describes matters and conditions that indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

### OTHER INFORMATION

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the Management Discussion and Analysis report for the year ended February 29, 2024, but does not include the consolidated annual financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated annual financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated annual financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated annual financial statements, or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated.

If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

### RESPONSIBILITIES OF MANAGEMENT AND THOSE CHARGED WITH GOVERNANCE FOR THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated annual financial statements in accordance with IFRS, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated annual financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated annual financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)****RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers annuels consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)****AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS**

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated annual financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated annual financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated annual financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated annual financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated annual financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated annual financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the entities and business activities within the group to express an opinion on the consolidated annual financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)**

**RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS (SUITE)**

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Bélanger.

(signé) Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada  
Le 26 juin 2024

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130437

**INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)**

**AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)**

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is David Bélanger.

(signed) Mallette L.L.P.<sup>1</sup>  
Partnership of chartered professional accountants

Québec, Canada  
June 26, 2024

<sup>1</sup> CPA auditor, public accountancy permit No A130437

<b>ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 29 et 28 février</b>		<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>CONSOLIDATED STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION at February 29 and 28</b>
(en dollars canadiens)	Notes	\$	\$	(Canadian dollars)
<b>ACTIF</b>				<b>ASSETS</b>
<b>Courants</b>				<b>Current</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	522 175	190 494	Cash and cash equivalents
Débiteurs	6	152 315	80 490	Accounts receivable
Frais payés d'avance		200 062	111 743	Prepaid expenses
		<u>874 552</u>	<u>382 727</u>	
<b>Non courants</b>				<b>Non-current</b>
Placements	7	904 221	781 174	Investments
Dépôt pour la restauration		167 300	167 300	Deposit for restoration fees
Immobilisations corporelles	8	36 059	51 513	Property, plant and equipment
Somme à recevoir d'une société privée, sans intérêts ni modalités		122 500	132 500	Amount receivable from a private company, without interest nor terms
Actifs de prospection et d'évaluation	10	12 156 478	10 179 585	Prospection and evaluation assets
Actifs non courants détenus en vue de la vente	9	2 000 000	2 300 000	Non-current assets held for sale
		<u>15 386 558</u>	<u>13 612 072</u>	
<b>Total de l'actif</b>		<u><b>16 261 110</b></u>	<u><b>13 994 799</b></u>	<b>Total assets</b>
<b>PASSIF</b>				<b>LIABILITIES</b>
<b>Courants</b>				<b>Current</b>
Fournisseurs et frais courus	11	121 879	129 353	Accounts payable and accrued expenses
Passif lié aux actions accréditatives		85 946	-	Flow-through share premium liability
		<u>207 825</u>	<u>129 353</u>	
<b>Non courants</b>				<b>Non-current</b>
Provision pour frais de restauration		167 300	167 300	Provision for restoration fees
<b>Total de du passif</b>		<u><b>375 125</b></u>	<u><b>296 653</b></u>	<b>Total liabilities</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				<b>SHAREHOLDERS' EQUITY</b>
Capital social	12	44 998 564	41 518 646	Capital stock
Cumul des autres éléments du résultat global		(117 089)	36 419	Accumulated other comprehensive income (loss)
Surplus d'apport		5 606 025	5 139 274	Contributed surplus
Résultats non distribués		(34 601 515)	(32 996 193)	Deficit
Total des capitaux propres		<u>15 885 985</u>	<u>13 698 146</u>	Total shareholders' equity
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<u><b>16 261 110</b></u>	<u><b>13 994 799</b></u>	<b>Total liabilities and shareholders' equity</b>

Continuité de l'exploitation (note 1)

Going concern (Note 1)

Conventions et éventualités et engagements (notes 10 et 18)

Agreements and contingencies and commitments (Notes 10 and 18)

Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers annuels consolidés.

The accompanying notes are an integral part of these consolidated annual financial statements.

Au nom du conseil d'administration

On behalf of the Board

(s) Richard Thibault  
Administrateur / Director

(s) Marcel Robillard  
President and Chief Executive Officer / Président et Chef de la direction

<b>ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>2024</b>		<b>2023</b>		<b>CONSOLIDATED STATEMENTS OF COMPREHENSIVE LOSS</b>	
<b>Exercices terminés le 29 et 28 février</b>		<b>2024</b>		<b>2023</b>		<b>Years ended February 29 and 28</b>	
(en dollars canadiens) Notes		\$		\$		(Canadian dollars)	
Produits des activités ordinaires			-		-		Income from ordinary activities
Charges administratives	22		1 733 948		2 093 289		Administrative expenses
Frais généraux	23		-		-		General expenses
<b>Résultat avant autres charges et autres produits et impôts</b>			<b>(1 733 948)</b>		<b>(2 093 289)</b>		<b>Loss before other expenses and other income and taxes</b>
Autres produits et autres charges	24		241 504		799 231		Other income and other expenses
<b>Résultat avant impôts</b>			<b>(1 492 444)</b>		<b>(1 294 058)</b>		<b>Loss before taxes</b>
Charge d'impôt différé	20		112 878		(6 579)		Deferred tax expense
<b>Résultat net</b>			<b>(1 605 322)</b>		<b>(1 287 479)</b>		<b>Net loss</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>						<b>Other comprehensive loss</b>	
<i>Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés au résultat net :</i>						<i>Items that will not be reclassified subsequently to net loss:</i>	
Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :						Equity instruments designated at fair value through other comprehensive loss:	
Variation de la juste valeur des placements			(176 953)		77 142		Change in the fair value of investments
Impôt différé afférent	20		(23 445)		9 498		Related deferred tax
			<b>(153 508)</b>		<b>67 644</b>		
<b>Résultat global</b>			<b>(1 758 830)</b>		<b>(1 219 835)</b>		<b>Comprehensive loss</b>
Résultat net de base et dilué par action			(0.012)		(0.011)		Basic and diluted net loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			135 846 279		114 638 711		Weighted average number of common shares outstanding

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other comprehensive income (loss)			Total des capitaux propres / Total shareholders' equity		CONSOLIDATED STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY Years ended February 29 and 28
Exercices terminés le 29 et 28 février	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Capital Stock	Surplus d'apport / Contributed surplus	Résultats non distribués / Deficit			
(en dollars canadiens)		\$	\$	\$	\$	\$	(Canadian dollars)
<b>Solde au 28 février 2022</b>	<b>103 188 096</b>	<b>39 198 508</b>	<b>(31 225)</b>	<b>4 784 408</b>	<b>(31 057 345)</b>	<b>12 894 346</b>	<b>Balance as at February 28, 2022</b>
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières	900 000	397 500	-	-	-	397 500	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Frais d'émission d'actions	-	(11 013)	-	-	-	(11 013)	Share issue costs
Impôt différé afferent aux frais d'émission	-	2 919	-	-	-	2 919	Deferred tax related to share issue costs
Exercice de bons de souscription	15 682 425	1 930 732	-	(166 884)	-	1 763 848	Warrants exercised
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	521 750	-	521 750	Share-based payments
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(651 369)	(651 369)	Distribution of dividends
Autres éléments du résultat global	-	-	67 644	-	-	67 644	Other comprehensive income
Résultat net	-	-	-	-	(1 287 479)	(1 287 479)	Net loss
<b>Solde au 28 février 2023</b>	<b>119 770 521</b>	<b>41 518 646</b>	<b>36 419</b>	<b>5 139 274</b>	<b>(32 996 193)</b>	<b>13 698 146</b>	<b>Balance as at February 28, 2023</b>
Émission d'actions	27 878 317	4 217 370	-	158 275	-	4 375 645	Issuance of shares
Prime	-	(522 406)	-	-	-	(522 406)	Premium
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières	300 000	33 000	-	-	-	33 000	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Frais d'émission d'actions	-	(337 479)	-	56 476	-	(281 003)	Share issue costs
Impôt différé afferent aux frais d'émission	-	89 433	-	-	-	89 433	Deferred tax related to share issue costs
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	252 000	-	252 000	Share-based payments
Autres éléments du résultat global	-	-	(153 508)	-	-	(153 508)	Other comprehensive loss
Résultat net	-	-	-	-	(1 605 322)	(1 605 322)	Net loss
<b>Solde au 29 février 2024</b>	<b>147 948 838</b>	<b>44 998 564</b>	<b>(117 089)</b>	<b>5 606 025</b>	<b>(34 601 515)</b>	<b>15 885 985</b>	<b>Balance as at February 29, 2024</b>

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**Exercices terminés le 29 et 28 février**

(en dollars canadiens)

**2024**

\$

**Activités d'exploitation**

Résultat avant impôts (1 492 444)

*Ajustements :*

Prime sur placement accreditif (436 460)

Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation 211 775

Amortissement 15 454

Paiements fondés sur des actions 252 000

*Variation nette des éléments hors caisse*

*du fonds de roulement :*

Dépôt sur souscription d'actions -

Débiteurs (71 825)

Frais payés d'avance (88 319)

Dépôt pour la restauration -

Somme à recevoir d'une société privée 10 000

Fournisseurs et frais courus (3 822)

**(1 603 641)**

**Activités d'investissement**

Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation (2 192 320)

Acquisition d'immobilisations corporelles -

**(2 192 320)**

**Activités de financement**

Produits de l'émission d'actions 4 408 645

Frais d'émission d'actions (281 003)

Exercice de bons de souscription -

Dividendes versés -

**4 127 642**

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et

des équivalents de trésorerie 331 681

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début 190 494

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 5) **522 175**

**Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)**

**CONSOLIDATED STATEMENTS OF CASH FLOWS**

**Years ended February 29 and 28**

**2023**

\$

(Canadian dollars)

**Operating activities**

Loss before taxes (1 294 058)

*Adjustments:*

Flow-through premium (885 643)

Devaluation of prospection and evaluation assets -

Depreciation 18 906

Share-based payments 521 750

*Net change in non-cash working*

*capital items:*

Deposit on share subscriptions (55 000)

Accounts receivable 173 195

Prepaid expenses 30 289

Deposit for restoration fees (167 300)

Amount receivable from a private company (132 500)

Accounts payable and accrued expenses (3 101)

**(1 793 462)**

**Investment activities**

Increase in prospection and evaluation assets (4 829 774)

Purchase of property, plant and equipment (7 400)

**(4 837 174)**

**Financing activities**

Products from share issuance -

Share issue costs (11 013)

Warrants exercised 1 763 848

Dividends paid (87 778)

**1 665 057**

Net increase (decrease) in cash

and cash equivalents (4 965 579)

Cash and cash equivalents, beginning of year 5 156 073

Cash and cash equivalents, end of year (Note 5) **190 494**

**Additional cash flow information (Note 19)**

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés

29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements

February 29, 2024 and February 28, 2023

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, agit à titre de « junior en exploration minière » en mettant en valeur des propriétés minières. La Société est un émetteur assujéti en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec. Son titre est transigé à la Bourse de croissance du TSX Venture sous le symbole PUMA, à la Bourse de croissance de Santiago sous le symbole PUMACL et sous le symbole PUMXF sur le marché OTC. Son siège social est situé au 175, rue Legaré, Rimouski (Québec), G5L 3B9, Canada.

La Société possède Murray Brook Minerals inc., filiale inopérante, détenue à 100 %.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais de prospection renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières et des frais de prospection dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre la prospection, l'évaluation, le développement de ses biens, la construction et la mise en production commerciale ou du produit de la cession des biens.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciencieuse, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Pour l'exercice terminé le 29 février 2024, la Société a enregistré un résultat global de (1 758 830) \$ et a accumulé des résultats non distribués de (34 601 515) \$ au 29 février 2024. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et de payer ses charges administratives. Au 29 février 2024, la Société disposait d'un fonds de roulement de 666 727 \$.

Bien que la direction estime que ces fonds ne sont pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses budgétées jusqu'au 28 février 2025, Puma a levé 625 000 \$ en investissements privés en mars 2024 qui lui permettra de financer sa campagne d'exploration. Tout manque à gagner afin de respecter ses obligations jusqu'au 28 février 2025 pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de créances ou de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses, la disposition de propriétés minières, l'arrivée de nouveaux partenaires ou un regroupement d'entreprises.

Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

La publication des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 29 février 2024 (y compris les états comparatifs) a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 26 juin 2024.

### 1. INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN

The Company, incorporated under the Canada Business Corporations Act, acts as a "junior mining exploration company" by creating value on its mineral exploration properties. The Company is a reporting issuer in Ontario, Alberta, British Columbia, Manitoba and Quebec. Its stock is listed on the TSX Venture Exchange under the symbol PUMA, on the Santiago Venture Exchange under the symbol PUMACL and under the symbol PUMXF on the OTC market. The Company's head office is located at 175, Legaré Street, Rimouski (Quebec), G5L 3B9, Canada.

The Company owns Murray Brook Minerals Inc., a non-operating, 100% owned subsidiary.

The Company has not yet determined whether the mining properties and the prospection expenses have economically recoverable ore reserves. Recovery of the cost of the mining properties and of the prospection expenses depends on the Company's ability to exploit the ore reserves economically, secure the financing required to continue prospection, evaluation, development of its assets, construction and the start of commercial production or the proceeds from the disposal of the assets.

These consolidated financial statements were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), applicable to a going concern, which contemplates the realization of assets and the settlement of liabilities in the normal course of business as they come due. In assessing whether the going concern assumption is appropriate, Management considers all available information about the future, which represents at least, but is not limited to, twelve months following the end of the reporting period. In making this assessment, Management is aware that there are material uncertainties related to events and conditions and substantial doubt about the Company's ability to continue as a going concern and, consequently, the appropriateness of the use of IFRS applicable to a going concern, as described in the following paragraph. These consolidated financial statements do not reflect adjustments to asset and liability carrying amounts, expenditures, and classifications on the statement of financial position that would be necessary if the going concern assumption proved to be inappropriate. These adjustments could be significant. Management did not take these into account as it believes in the validity of the going concern assumption.

For the year ended February 29, 2024, the Company reported a comprehensive loss of \$(1,758,830) and accumulated a deficit of \$(34,601,515) as at February 29, 2024. In addition to the usual working capital requirements, the Company must secure sufficient funding to meet its existing obligations and commitments for prospection and evaluation and pay its administrative expenses. As at February 29, 2024, the Company had a working capital of \$666,727.

Although management estimates that these funds are not sufficient to meet the Company's obligations and budgeted expenditures through February 28, 2025, Puma has raised \$625,000 in private investments in March 2024 which will allow it to finance its exploration campaign. Any shortfall in meeting its obligations until February 28, 2025, could be compensated in different ways in the future, including without limitation, the issuance of new debt or equity securities, new measures, to minimize expenses, the disposal of mining properties, the arrival of new partners or a business consolidation.

While Management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance that it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available to the Company, or that they will be available on terms that are acceptable to the Company. If Management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets might be less than the amounts reflected in these consolidated financial statements.

The consolidated financial statements for the year ended February 29, 2024 (including the comparative statements) were approved and authorized for publication by the Board of Directors on June 26, 2024.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 2. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

#### NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

#### A) INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES MÉTHODES COMPTABLES - MODIFICATIONS DE L'IAS 1 ET DE L'ÉNONCÉ DE PRATIQUES EN IFRS 2

En février 2021, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* qui visent à exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. L'IASB a élaboré des indications et des exemples qui aideront les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir concernant les méthodes comptables.

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

#### B) DÉFINITION D'ESTIMATIONS COMPTABLES - MODIFICATIONS DE L'IAS 8

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* qui introduisent une définition des estimations comptables et apportent des précisions visant à aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables.

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

#### NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Les informations sur ces nouvelles normes, modifications et interprétations susceptibles d'être applicables pour les états financiers consolidés de la Société sont présentées ci-dessous.

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes ainsi que des modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1er janvier 2024. Bon nombre de ces mises à jour ne sont pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas décrites aux présentes.

#### CLASSEMENT DES PASSIFS EN TANT QUE PASSIFS COURANTS OU NON COURANTS - MODIFICATIONS DE L'IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié une modification afin de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024.

Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins 12 mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications clarifient également la manière dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion au gré de l'autre partie. Les modifications stipulent que :

- Le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres de l'entité à l'autre partie;
- Lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut omettre uniquement les options de conversion comptabilisées en tant que capitaux propres.

La Société estime que l'incidence de l'adoption de ces modifications n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

### 2. CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

#### STANDARDS AND INTERPRETATIONS ADOPTED

#### A) DISCLOSURE OF ACCOUNTING POLICIES - AMENDMENTS TO IAS 1 AND IFRS PRACTICE STATEMENT 2

In February 2021, the International Accounting Standards Board (IASB) issued amendments to IAS 1 *Presentation of Financial Statements* requiring that entities disclose their material accounting policies rather than their significant accounting policies. The IASB has developed guidance and examples to help entities apply materiality judgments to accounting policy disclosure.

The adoption of these amendments did not have a significant impact on its consolidated financial statements.

#### B) DEFINITION OF ACCOUNTING ESTIMATES - AMENDMENTS TO IAS 8

In February 2021, the IASB issued amendments to IAS 8 *Accounting Policies, Changes in Accounting Estimates and Errors* to introduce a definition of accounting estimates and provide other clarifications to help entities distinguish accounting policies from accounting estimates.

The adoption of these amendments did not have a significant impact on its consolidated financial statements.

#### STANDARDS AND INTERPRETATIONS ISSUED NOT YET ADOPTED

Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's consolidated financial statements is provided below.

The Company has not yet adopted certain standards, interpretations to existing standards and amendments which have been issued but have an effective date of later than January 1, 2024. Many of these updates are not relevant to the Company and are therefore not discussed herein.

#### CLASSIFICATION OF LIABILITIES AS CURRENT OR NON-CURRENT - AMENDMENTS TO IAS 1

In January 2020, the IASB issued amendments to IAS 1 *Presentation of Financial Statements* to clarify the classification of liabilities as either current or non-current. As at July 15, 2020, the IASB issued an amendment deferring the effective date by one year.

The amendments are effective for annual periods beginning on or after January 1, 2024.

For the purposes of classification of non-current liabilities, the amendments eliminated the requirement that the right to defer settlement or transfer a liability for at least 12 months be unconditional. Instead, the right must be substantive and exist at the end of the reporting period.

The amendments also clarify how an entity classifies a liability that is convertible at the option of the counterparty. The amendments state that:

- Settlement of a liability includes the transfer of equity instruments from the entity to the other party;
- When classifying liabilities as current or non-current, a company may omit only conversion options recognized as equity.

The Company believes that the adoption of these amendments will not have a significant impact on its consolidated financial statements.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### 3.1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

La Société a préparé ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada tels qu'ils sont énoncés dans la partie I du Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada - Comptabilité, qui intègrent les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les méthodes comptables significatives décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long des exercices présentés, sauf dans le cas où il en est fait mention. Ils ont été établis au coût historique à l'exception de certains instruments financiers à leur juste valeur.

#### 3.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et de sa filiale. La filiale est constituée d'une entité sur laquelle la Société a droit ou est exposée à des rendements variables par ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les états financiers de la filiale sont compris dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date à laquelle le contrôle entre en vigueur jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Les méthodes comptables de la filiale ont été modifiées lorsque cela était nécessaire pour qu'elles soient conformes aux méthodes adoptées par la Société.

La filiale de la Société, Murray Brook Minerals inc., est entièrement détenue par la Société.

#### 3.3. CONSTATATION DES PRODUITS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

### 3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

#### 3.1. BASIS OF PREPARATION

The Company prepared its consolidated financial statements in accordance with Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") as set out in the Handbook of the Chartered Professional Accountants of Canada - Accounting part 1, which incorporates International Financial Reporting Standards ("IFRS"). The consolidated financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies described in this note. These policies have been applied throughout the years presented, except in the case where it is actually mentioned. They have been prepared under the historical cost convention, except for certain financial instruments at their fair value.

#### 3.2. BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include the financial statements of the parent company and its subsidiary. The subsidiary consists of an entity over which the Company has a right or is exposed to variable returns through its links with the issuing entity and has the ability to influence returns through its power over the issuing entity. The financial statements of the subsidiary are included in the consolidated financial statements of the Company from the date on which control commences until the date on which control ceases. All intercompany transactions and balances have been eliminated on consolidation. The accounting methods of the subsidiary have been modified when necessary to conform to the methods adopted by the Company.

The Company's subsidiary, Murray Brook Minerals Inc., is wholly owned by the Company.

#### 3.3. REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are recognized on the transaction date, and the resulting revenue is recorded on an accrual basis. Other revenues are recorded as services are carried out.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Des actifs financiers et des passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou ont été transférés, et que la Société a transféré pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou qu'elle a expiré.

#### ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti; et
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que la Société ne fasse, instrument par instrument, le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur. Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour gérer les actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global.

##### i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les débiteurs, le dépôt pour la restauration et la somme à recevoir d'une société privée sont classés dans cette catégorie.

##### ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans cette catégorie.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, cette évaluation dépendra du modèle économique suivant lequel le placement est détenu. Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a fait ce choix. Ainsi, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

### 3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

#### 3.4. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired or have been transferred and the Company has transferred substantially all risks and rewards of ownership. Financial liabilities are derecognized when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

#### FINANCIAL ASSETS

Financial assets are initially measured at fair value. If the financial asset is not subsequently accounted for at fair value, then the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the asset's acquisition or origination. On initial recognition, the Company classifies its financial assets in the following measurement categories:

- measured subsequently at amortized cost; and
- measured subsequently at fair value (either through other comprehensive income (loss), or through net income (loss)).

Investments in equity instruments are classified at fair value through profit or loss, unless the Company makes, on an instrument-by-instrument basis, an irrevocable election at the time of initial recognition to present in other comprehensive income its changes in fair value. For investments in debt instruments, the classification depends on the entity's business model for managing the financial assets and the contractual terms of the cash flows. For assets measured at fair value, gains and losses will either be recorded in profit or loss or other comprehensive income.

##### i) Financial assets measured at amortized cost

A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method and net of any impairment loss if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The accounts receivable, deposit for restoration fees, and amount receivable from a private company are classified in this category.

##### ii) Financial assets measured at fair value

A financial asset shall be measured at fair value through net loss unless it is measured at amortized cost or at fair value through other comprehensive income. The cash and cash equivalents are classified in this category.

A financial asset shall be measured at fair value through other comprehensive income if both of the following conditions are met:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

For investments in debt instruments, this assessment will depend on the business model under which the investment is held. In the case of investments in equity instruments that are not held for trading, this measurement will be determined by whether the Company has made an irrevocable election, at the time of initial recognition, to recognize the investment as being at fair value through other comprehensive income. The Company has made this choice. Thus, profits and losses will never be reclassified to profit or loss. Dividends from such investments are recognized in profit or loss, unless it is clear that the dividend represents the reimbursement of part of the cost of the investment.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.4. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

##### iii) Dépréciation

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues liées à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti. Le choix de la méthode de dépréciation à employer sera déterminé par le fait qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

La Société suppose que le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale si elle détermine que ce risque est faible à la date de clôture. Le risque de crédit que comporte un instrument financier est considéré comme faible si l'instrument financier comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être. Un instrument financier noté « catégorie investissement » par une agence de notation pourrait être considéré comme présentant un risque de crédit faible.

La Société applique la méthode simplifiée permise par l'IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

#### PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite de tous les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont évalués soit au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les fournisseurs et frais courus sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 3.5. RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les exercices terminés le 29 février 2024 et le 28 février 2023, le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action, compte tenu de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la Société subit des pertes et / ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

#### 3.6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

#### 3.7. ENCAISSE RÉSERVÉE À LA PROSPECTION ET À L'ÉVALUATION

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

### 3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

#### 3.4. FINANCIAL INSTRUMENTS (CONTINUED)

##### iii) Impairment

The Company assesses on a forward-looking basis the expected credit losses associated with its debt instruments carried at amortized cost. The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk.

The Company assumes that the credit risk on a financial instrument has not increased significantly since initial recognition if the financial instrument is determined to have low credit risk at the reporting date. Such assessment exists if the financial instrument has a low risk of default, the borrower has a strong capacity to meet its contractual cash flow obligations in the near term and adverse changes in economic and business conditions in the longer term may, but will not necessarily, reduce the ability of the borrower to fulfill its contractual cash flow obligations. An external rating of investment grade is considered to indicate that a financial instrument may be considered as having low credit risk.

For trade receivables, the Company applies the simplified approach permitted by IFRS 9, which requires expected lifetime losses to be recognized from initial recognition of the receivables.

#### FINANCIAL LIABILITIES

Financial liabilities are initially recorded at fair value net of any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition these financial instruments are either measured at amortized cost using the effective interest method or at fair value through profit or loss.

Accounts payable and accrued expenses are recognized at amortized cost using the effective interest rate method.

#### 3.5. BASIC AND DILUTED NET EARNINGS PER SHARE

Basic net earnings per share are calculated by dividing the net earnings attributable to the holders of the Company's common shares by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share are calculated by adjusting the earnings attributable to holders of the Company's common shares as well as the weighted average number of outstanding common shares for the effects of all dilutive potential common shares which include stock options and warrants. It must be taken into account that dilutive potential common shares were converted into common shares at the beginning of the period or on the date of issuance of the potential common shares if it was a later date.

To determine the diluted earnings per share, an entity must assume that the dilutive stock options and warrants have been exercised. The assumed proceeds from these instruments must be considered as having been received during the issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. For the years ended February 29, 2024, and February 28, 2023, the diluted earnings per share is equal to the basic earnings per share, due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants when the Company suffers losses and / or the stock options and warrants are issued at a price that is higher than the average market price.

#### 3.6. CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Company's cash and cash equivalents include cash and short-term investments with a term equal to or less than three months from the date of issue, that are highly liquid, readily convertible to known amounts of cash and subject to an insignificant risk of change in value.

#### 3.7. CASH RESERVED FOR PROSPECTION AND EVALUATION

Cash reserved for prospection and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in prospection. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for the prospection and evaluation of mining properties.

**3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)****3.8. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**

Les actifs de prospection et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers (propriétés minières) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières (frais de prospection). Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales, les droits remboursables et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités de prospection et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages de prospection, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs de prospection et d'évaluation dans la catégorie *Actifs miniers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs miniers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière n'a été démontrée.

**CESSION D'INTÉRÊT RELATIVEMENT À DES CONVENTIONS D'OPTION**

Lors de cessions d'intérêts relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)****3.8. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS**

Prospection and evaluation assets include costs incurred in the acquisition of mining rights (mining properties) and expenditures related to the prospection and evaluation of mining properties (prospection expenses). These assets are recognized as intangible fixed assets and are shown at cost less impairment, government subsidies, refundable rights and partner contributions.

Costs incurred prior to the acquisition of legal easements for prospection and evaluation are recognized on the income statement at the time when they are incurred. Mining rights and expenditures related to prospection and evaluation activities are capitalized in the cost of the asset, by property, until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated. No depreciation is charged during the prospection and evaluation phase. Capitalized costs include, among other things, topographical, geological, geochemical and geophysical surveys, prospection drilling, trenching, sampling, activities related to the evaluation of technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource, and share-based payments related to prospection and evaluation assets.

If it has been established that a project's viability is not guaranteed or if a project has been abandoned, the capitalized amount will be reduced to its recoverable value and the difference will be recognized immediately in net earnings.

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource can be demonstrated, the prospection and evaluation assets related to the mining property will then be transferred to the *Mining assets under construction* category. Before the transfer, prospection and evaluation assets must undergo an impairment test, and all impairment must be recognized in the net earnings before reclassification.

After transferring the prospection and evaluation assets to the *Mining assets under construction* category, all subsequent costs related to construction, installation, and completion of equipment and facilities are capitalized in the *Mining assets under construction* category. Once the development stage is completed, all assets included in *Mining assets under construction* are then transferred to the *Mining assets* category and are depreciated over the useful lives of these assets. To date, no mineral resources have proven to be commercially viable.

**ASSIGNMENT OF INTEREST IN RELATION TO OPTION AGREEMENTS**

During assignments of interest regarding option agreements, the Company does not recognize prospection and evaluation expenditures incurred on the properties by the acquirer. In addition, the cash consideration received from the acquirer reduces the carrying amount of the previously capitalized expenditures, with any surplus being recognized as a profit on the disposal of prospection and evaluation assets in net earnings.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.9. ACQUISITION D'INTÉRÊTS SUR UNE PROPRIÉTÉ MINIÈRE

L'acquisition d'une propriété minière est traitée comme un regroupement d'entreprises ou comme un achat d'actifs. La détermination du traitement repose sur une évaluation des facteurs au moment de l'acquisition. Un regroupement d'entreprises est une transaction dans laquelle un contrôle sur une ou plusieurs entreprises est obtenu. Une entreprise est définie comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs qui a la capacité de créer des sorties. Si l'ensemble intégré des activités et des actifs est dans la phase d'exploration ou de développement et n'a donc pas de sorties, la Société considère les autres facteurs pour déterminer si les actifs sont une entreprise. Ceux-ci incluent, mais ne se limitent pas à, si l'ensemble des biens et activités :

- a) a prévu des activités principales;
- b) a identifié des réserves minérales et des processus nécessaires pour générer les entrées nécessaires à la production de sorties;
- c) poursuit un plan visant à produire des extrants;
- d) et sera en mesure de vendre les produits fabriqués.

Tous les facteurs précités n'ont pas à être présents pour un ensemble spécifique intégré des activités et des actifs en voie d'élaboration pour être considéré comme une entreprise.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, dans laquelle les actifs acquis et des passifs sont enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les acquisitions pour lesquelles une entreprise n'est pas acquise sont considérées comme une acquisition d'actifs. Dans ce cas, la juste valeur est attribuée aux actifs et aux passifs pris en charge au moment de l'acquisition.

Les coûts d'acquisition pour une acquisition d'actifs ou d'entreprises sont imputés au résultat net de la période où ils sont réalisés.

#### 3.10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie suivante :

Matériel roulant	3 ans
------------------	-------

#### 3.11. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément de l'état de la situation financière pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la Société.

### 3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

#### 3.9. ACQUISITION OF MINERAL PROPERTY INTEREST

The Company treats the acquisition of a mining property as either a business combination or asset purchase. The determination of treatment is based upon an assessment of factors at the time of acquisition. A business combination is a transaction in which control over one or more businesses is obtained. A business is defined as an integrated set of activities and assets that is capable of creating outputs. If the integrated set of activities and assets is in the exploration or development stage and therefore does not have outputs, the Company considers other factors to determine if the assets are a business. These include, but are not limited to, whether the set of activities and assets:

- a) has planned main activities;
- b) has identified mineral reserves and processes needed to generate the inputs required for output production;
- c) is pursuing a plan to produce outputs;
- d) and will be able to sell the produced outputs.

Not all of the above factors need to be present for a particular integrated set of activities and assets in the development stage to qualify as a business.

Business acquisitions are accounted for using the acquisition method, in which the acquired assets and liabilities are recorded at fair value at the date of acquisition.

Acquisitions in which a business is not acquired are treated as an asset purchase. In this case, the fair value of the consideration provided is allocated to the individual fair value of assets and liabilities assumed at the time of acquisition.

The costs of acquisition for an asset or business acquisition are recognized in net earnings in the period they are incurred.

#### 3.10. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

Property, plant and equipment are accounted for at the historical cost less any accumulated depreciation. Depreciation of property, plant and equipment is accounted for using the straight-line method over the following useful life:

Automobile equipment	3 years
----------------------	---------

#### 3.11. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

Assets and liabilities held for sale are no longer amortized and are presented separately from the statement of financial position at a value representing the lower of their carrying amount and their fair value less costs of sale. An asset is considered held for sale when its carrying amount will be recovered primarily through sale and not through continuing use. For this to be the case, the asset must be available for immediate sale and its sale must be highly probable.

The items in the statement of financial position relating to these activities are presented on specific lines of the annual consolidated financial statements. The items of net income relating to these activities are isolated in the consolidated financial statements for all the financial years presented if they are significant for the Company.

**3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)****3.12. PROVISION POUR FRAIS DE RESTAURATION**

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque :

- i) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés;
- ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et
- iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

**3.13. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations et les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Lorsqu'il y a reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

**3.14. REDEVANCES**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

**3.15. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION**

Les éléments des états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien.

**3.16. MONNAIES ÉTRANGÈRES**

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)****3.12. PROVISION FOR RESTORATION FEES**

A provision for environmental restoration fees is recognized when:

- i) the Company has a current obligation (legal or implied) resulting from past events;
- ii) it is more likely than not that an outflow of resources will be necessary to settle the obligation; and
- iii) the amount can be reliably measured.

**3.13. IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS**

Property, plant and equipment and prospection and evaluation assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of the fair value less costs for sale and the value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying amount exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying amount of the asset over its recoverable amount. When an impairment subsequently reverses, the carrying amount is increased at the revised estimated recoverable amount, but only to the extent that this amount does not exceed the carrying amount that would have been determined if no impairment had previously been recognized. A reversal is recognized as a reduction in the impairment charge for the period.

**3.14. ROYALTIES**

Royalties on net smelter proceeds are not generally recognized at the time of the acquisition of a mining property since they are considered to be contingent liabilities. Royalties are only recognized when they are likely and can be measured with sufficient reliability.

**3.15. FUNCTIONAL AND PRESENTATION CURRENCY**

Items included in the consolidated financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Company operates ("the functional currency"). The Company's consolidated financial statements are presented in Canadian dollars, which are the Company's functional and presentation currency.

**3.16. FOREIGN CURRENCIES**

Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated at the prevailing exchange rate at the reporting date. Non-monetary assets and liabilities and revenue and expense items denominated in foreign currencies are translated into the functional currency using the exchange rate prevailing at the dates of the respective transactions. Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of such transactions are recognized in net earnings.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)

#### 3.17. IMPÔT DIFFÉRÉ

La Société comptabilise la charge d'impôt selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart temporel entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses de prospection et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courant des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de l'exercice.

#### 3.18. CAPITAUX PROPRES

##### Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises, diminué des primes sur actions accreditives et sur certains bons de souscription. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

##### Émission d'actions accreditives

La Société finance certains actifs de prospection et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accreditives. L'émission d'actions accreditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante « passif » représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accreditifs sont répartis entre les actions accreditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de prime sur placement accreditif lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

##### Bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes.

##### Surplus d'apport

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ceux-ci.

##### Résultats non distribués

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

### 3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

#### 3.17. DEFERRED TAX

The Company recognizes income taxes according to the deferred tax asset and liability method. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the temporal difference between the carrying amount and the fiscal value of the assets and liabilities. Any change in the net amount of the deferred tax assets and liabilities is recorded in earnings. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the tax rate and tax laws enacted or substantively enacted that, according to what is to be provided for, will apply to the taxable income of the periods during which the assets and liabilities will be recovered or settled. Deferred tax assets are recognized when it is likely that they will be realized. Deferred tax assets and liabilities are not discounted.

The tax expense includes current and deferred tax. This expense is recognized in net earnings, except for the tax related to items included in other comprehensive income or in shareholders' equity; in this case, the tax expense is recognized in other comprehensive income or shareholders' equity, respectively.

Under tax legislation related to flow-through investments, the Company is required to forfeit deductions for prospection and evaluation expenses and pass them on to investors. When the Company has given up income tax deductions and has incurred eligible expenses, the forfeited tax deductions are recognized in earnings as an increase in the deferred tax expense, and a deferred tax liability is recognized for the temporary difference between the carrying amount of eligible expenses capitalized in assets and their tax base.

The payable tax asset or liability corresponds to the obligations or claims for previous or current year of the tax authorities that are still not received or paid at the end of the year. The payable tax is calculated based on taxable income, which differs from net earnings. This calculation was performed based on the tax rates and the laws in force at the end of the year.

#### 3.18. SHAREHOLDERS' EQUITY

##### Capital stock

Capital stock is presented at the value at which the shares were issued, minus premiums on flow-through shares and on certain warrants. Costs related to the issuance of shares, warrants and stock options are presented in shareholders' equity, net of taxes, as a deduction from the proceeds of issue during the year in which these transactions took place.

##### Issuance of flow-through shares

The Company finances certain prospection and evaluation assets by issuing flow-through shares. The issuance of flow-through shares is recognized as a derivative financial instrument. The liability component represents the obligation to transfer tax deductions to investors. Proceeds from shares issued as flow-through investments are allocated between flow-through shares issued and liabilities through the residual method. The proceeds are first allocated to shares based on the market price at the time of issuance and the residual amount is allocated to liabilities, which is reversed in earnings as a flow-through premium when eligible expenses are incurred.

##### Warrants

Proceeds from issuance of units are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants. The fair value of the warrants issued to brokers is determined by using the Black-Scholes option pricing model.

##### Contributed surplus

The contributed surplus includes expenses associated with stock options and warrants until they are exercised.

##### Retained earnings

Retained earnings include all non-distributed profits and losses from the current year and prior years.

**3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)****3.19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet également à l'occasion des bons de souscription de courtier.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel ou un administrateur est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou cet administrateur est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en charges aux résultats ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

**3.20. INFORMATION SECTORIELLE**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

**3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)****3.19. SHARE-BASED PAYMENTS**

The Company manages a direct equity-settled share-based payment system for directors, staff members and consultants who are eligible. The system does not include cash settlement options. The Company also occasionally issues broker warrants.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payment are measured at their fair value. When a staff member or a director is compensated through share-based payments, the fair value of this staff member or director's services rendered is determined indirectly by reference to the fair value of the shareholders' equity instruments granted. The same method is used for transactions with consultants whose payment is based on shares and for which the fair value of the received services cannot be measured reliably. This fair value is measured at the allocation date.

Share-based payments, with the exception of broker warrants, are ultimately recognized in earnings as an expense or capitalized as prospectation and evaluation assets according to the nature of the payment, and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity. Share-based payments to brokers in the case of equity financing are recognized as issue expenses for shareholders' equity instruments and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity.

Each tranche of an award with a phased vesting period is considered to be a distinct award with its own vesting date and its own fair value.

If vesting periods or conditions apply, the expense is allocated over the vesting period based on the best available estimate of the number of stock options expected to vest. Non-market vesting conditions are part of assumptions on the number of options that, depending on expectations, will become exercisable. Estimations are then revised when there are indications that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to charges recorded in previous years if the number of stock options that were ultimately vested differs from what was expected at the moment of vesting.

When exercising a stock option and warrants, proceeds received less directly attributable transaction costs are applied to capital stock. Accumulated expenses related to stock options and warrants recognized as contributed surplus are transferred to shareholders' equity.

**3.20. SEGMENT REPORTING**

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, prospection and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

#### DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Pour les actifs de prospection et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu que le droit soit renouvelé; d'importantes dépenses de prospection et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; la prospection et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière de dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

#### IMPÔT DIFFÉRÉ

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Par « probable », la Société entend que les chances que l'événement ou les événements futurs se produisent effectivement sont élevées.

La Société ne juge pas probable la disponibilité de tels bénéfices imposables.

#### CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

L'évaluation de la capacité de la Société à réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements et des estimations. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

#### ÉVALUATION DES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis à des courtiers. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions et de ces bons de souscription est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité historique en tenant compte de la durée de vie prévue des options et des bons de souscription de courtier.

### 4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes a number of judgments, estimates, and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, revenues, and expenses. The actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions made by Management and will rarely be identical to the estimated results. Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is discussed below.

#### IMPAIRMENT OF PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

For prospection and evaluation assets, Management must make a judgment about the following items in order to determine whether an impairment test should be performed: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future and is not expected to be renewed; substantive expenditures on further prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned; prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the Company has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the prospection and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

If an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable value of the individual asset must be estimated. If it is impossible to estimate the recoverable value of that individual asset, the recoverable amount of the cash-generating unit to which the asset is allocated must be determined. The identification of cash-generating units requires a considerable amount of judgment from Management. The impairment test of an individual asset or a cash-generating unit, as well as the identification of a reversal of an impairment loss, requires Management to estimate the recoverable value of the asset or cash-generating unit. To do this, Management makes several assumptions relating to future events and circumstances. These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. In such a case, the impairment losses or reversals of impairment losses may differ, and significant adjustments to the Company's assets and earnings may be required during the next fiscal year.

#### DEFERRED TAX

The measurement of the probability of future taxable income entails a judgement. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is likely that taxable income will be available as a reduction in which deductible temporary differences as well as the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be charged.

By "likely", the Company means that the chances that the future event or events will actually occur are high.

The Company does not deem the availability of such taxable earnings to be likely.

#### GOING CONCERN

The measurement of the Company's ability to achieve its strategy through the financing of future work capital needs involves making judgments and estimates. More detailed going concern information is presented in Note 1.

#### MEASUREMENT OF SHARE-BASED PAYMENTS

The Company recognizes all of its share-based payments using the fair value method. The Company uses the Black-Scholes valuation model in order to determine the fair value of stock options and warrants issued to brokers. The main factor that affects fair value estimates of stock options and these warrants is the expected volatility rate of the stock price. The Company currently estimates the expected volatility of its common shares based on the historical volatility by taking the expected lifetime of the options and broker warrants into account.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		5. CASH AND CASH EQUIVALENTS	
	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	
	\$	\$	
Encaisse	-	190 494	Cash
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 18)	522 175	-	Cash reserved for prospection and evaluation (Note 18)
Au 29 février 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant de 417 495 \$ portant un taux variable sans échéance		As at February 29, 2024, cash and cash equivalents include an amount of \$417,495 bearing a variable rate without maturity	

6. DÉBITEURS		6. ACCOUNTS RECEIVABLE	
	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	
	\$	\$	
Parties liées (note 15)	45 306	25 143	Related parties (Note 15)
Taxes à la consommation	57 920	47 892	Consumption taxes
Autres	49 089	7 455	Other
	152 315	80 490	

7. PLACEMENTS		7. INVESTMENTS	
	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	
	\$	\$	
Placements en actions de sociétés ouvertes	674 721	286 174	Investments in shares in public companies
Placements en actions sous écrou d'une société ouverte	229 500	495 000	Escrow shares in a public company
	904 221	781 174	

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT	
	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	
	\$	\$	
<b>Matériel roulant</b>			<b>Automobile equipment</b>
<i>Coût</i>			<i>Cost</i>
Solde d'ouverture	73 736	66 336	Opening balance
Acquisitions	-	7 400	Acquisitions
Solde de fermeture	73 736	73 736	Closing balance
<b>Cumul des amortissements</b>			<b>Accumulated depreciation</b>
Solde d'ouverture	22 223	3 317	Opening balance
Amortissement de la période	15 454	18 906	Depreciation for the period
Solde de fermeture	37 677	22 223	Closing balance
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>36 059</b>	<b>51 513</b>	<b>Net carrying amount</b>

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 9. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 30 juin 2021, la Société a signé une entente d'option pour vendre ses propriétés (projets de cuivre) à une nouvelle société, Canadian Copper inc. (Canadian Copper), anciennement, Melius Metals Corp. L'objectif étant de monétiser la valeur de ses projets de cuivre, tandis que la Société continue de concentrer ses efforts et son capital sur son projet prioritaire Williams Brook Gold.

Le premier paiement reçu de 600 000 \$ en vertu de l'entente d'option consistait en l'émission de 6 000 000 d'actions de Canadian Copper à la Société à un prix réputé de 0,10 \$ l'action. La Société a distribué ces actions à ses actionnaires comme prévu le 30 juin 2022.

Lors de son inscription à la Bourse canadienne le 26 juillet 2022, Canadian Copper a émis le deuxième paiement de 600 000 \$ consistant en 6 000 000 d'actions supplémentaires de Canadian Copper à la Société. Ces actions « cotées » étaient bloquées et livrées sur trois (3) ans jusqu'au 12 juillet 2025. Au 29 février 2024, 3 300 000 de ces actions étaient débloquées et livrées.

Le paiement pour le premier anniversaire a été reçu le 28 juin 2023 pour un montant de 300 000 \$ consistant de 3 637 873 actions de Canadian Copper à un prix par action égal au prix moyen pondéré de 20 jours de 0,0825 \$.

Le montant final de 2 000 000 \$ sera payable au choix de Canadian Copper en espèces ou en actions à un prix par action égal au prix moyen pondéré de 20 jours, avec 1 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire et 1 000 000 \$ avant le troisième anniversaire.

La détention totale actuelle de la Société dans Canadian Copper est de 10 001 968 actions, représentant 11,11 % de Canadian Copper.

À la suite de l'exercice de l'option, la Société conservera une redevance de 2 % NSR sur les propriétés suivantes au Nouveau-Brunswick : (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Sevogle River.

Canadian Copper pourra racheter la moitié de ces redevances pour 1 000 000 \$.

### 9. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

As at June 30, 2021, the Company signed an option agreement to sell its properties (copper projects) to a new company, Canadian Copper Inc. (Canadian Copper), formerly, Melius Metals Corp. The objective being to unlock the significant value from its copper projects, while the Company continues to concentrate its efforts and capital on its flagship Williams Brook Gold.

The first payment received of \$600,000 under the option agreement consisted of the issuance of 6,000,000 Canadian Copper shares to the Company at a deemed price of \$0.10 per share. The Company distributed these shares to its shareholders as intended as at June 30, 2022.

Upon its listing on the Canadian Stock Exchange as at July 26, 2022, Canadian Copper issued the second payment of \$600,000 consisting of 6,000,000 additional Canadian Copper shares to the Company. These "listed" shares were held in escrow to be delivered over three (3) years until July 12, 2025. As at February 29, 2024, 3,300,000 of these shares were released and delivered.

The first anniversary payment was received on June 28, 2023, in the amount of \$300,000 consisting of 3,637,873 shares of Canadian Copper at a price per share equal to the 20-day weighted average price of \$0.0825.

The final \$2,000,000 will be payable at Canadian Copper's option in cash or shares at a price per share equal to the 20-day weighted average price with \$1,000,000 before the second anniversary and \$1,000,000 before the third anniversary.

The Company's current total holding of Canadian Copper is of 10,001,968 shares, representing 11.11% of Canadian Copper.

Following the exercise of the option, the Company will retain a 2% NSR royalty on the following New Brunswick properties: (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Sevogle River.

Canadian Copper will have the ability to buy back half of those royalties for \$1,000,000.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

	28 février / February 28, 2023	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 29 / 29 février 2024	
<b>PROPRIÉTÉS MINIÈRES</b>					<b>MINING PROPERTIES</b>
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	\$	\$	\$	\$	<b>NEW BRUNSWICK</b>
<b>Projet Williams Brook Gold :</b>					<b>Williams Brook Gold project:</b>
Williams Brook <sup>(1)</sup>	1 052 195	102 760	(4 900)	1 150 055	Williams Brook <sup>(1)</sup>
Jonpol <sup>(1)</sup>	117 140	3 280	-	120 420	Jonpol <sup>(1)</sup>
Portage <sup>(1)</sup>	110 780	3 540	-	114 320	Portage <sup>(1)</sup>
TIMM <sup>(1)</sup>	-	6 970	-	6 970	TIMM <sup>(1)</sup>
<b>Projet Jaquet River :</b>					<b>Jaquet River project:</b>
Jaquet River	20 400	6 720	-	27 120	Jacquet River
<b>Projet Brunswick Au-Ag :</b>					<b>Brunswick Au-Ag project:</b>
Brunswick Au-Ag	44 590	-	(44 590)	-	Brunswick Au-Ag
	<b>1 345 105</b>	<b>123 270</b>	<b>(49 490)</b>	<b>1 418 885</b>	

	28 février / February 28, 2023	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 29 / 29 février 2024	
<b>FRAIS DE PROSPECTION</b>					<b>PROSPECTION EXPENSES</b>
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	\$	\$	\$	\$	<b>NEW BRUNSWICK</b>
<b>Projet Williams Brook Gold :</b>					<b>Williams Brook Gold project:</b>
Williams Brook <sup>(1)</sup>	8 492 741	1 749 617	(59 537)	10 182 821	Williams Brook <sup>(1)</sup>
Jonpol <sup>(1)</sup>	164 771	73 666	-	238 437	Jonpol <sup>(1)</sup>
Portage <sup>(1)</sup>	199 868	78 183	-	278 051	Portage <sup>(1)</sup>
TIMM <sup>(1)</sup>	-	59 234	-	59 234	TIMM <sup>(1)</sup>
<b>Projet Jaquet River :</b>					<b>Jaquet River project:</b>
Jaquet River	300	3 750	-	4 050	Jacquet River
<b>Projet Brunswick Au-Ag :</b>					<b>Brunswick Au-Ag project:</b>
Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>	1 800	12 088	(13 888)	-	Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>
<b>Autres projets</b>	-	88 860	(88 860)	-	<b>Other projects</b>
	<b>8 859 480</b>	<b>2 065 398</b>	<b>(162 285)</b>	<b>10 762 593</b>	
<b>Déductions :</b>					<b>Less:</b>
Aides gouvernementales à la prospection et contribution de partenaires					Prospection subsidies and partners contribution
<b>Projet Williams Brook Gold :</b>					<b>Williams Brook Gold project:</b>
Portage	(25 000)	-	-	(25 000)	Portage
	<b>(25 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(25 000)</b>	
	<b>8 834 480</b>	<b>2 065 398</b>	<b>(162 285)</b>	<b>10 737 593</b>	

	28 février / February 28, 2023	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 29 / 29 février 2024	
<b>SOMMAIRE</b>	\$	\$	\$	\$	<b>SUMMARY</b>
<b>PROPRIÉTÉS MINIÈRES</b>	1 345 105	123 270	(49 490)	1 418 885	<b>MINING PROPERTIES</b>
<b>FRAIS DE PROSPECTION</b>	8 834 480	2 065 398	(162 285)	10 737 593	<b>PROSPECTION EXPENSES</b>
	<b>10 179 585</b>	<b>2 188 668</b>	<b>(211 775)</b>	<b>12 156 478</b>	

**Exploration Puma inc.**

 Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
 29 février 2024 et 28 février 2023

**Puma Exploration Inc.**

 Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
 February 29, 2024 and February 28, 2023

**10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)**
**10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)**

	28 février / February 28, 2022	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 28 / 28 février 2023	
<b>PROPRIÉTÉS MINIÈRES</b>					<b>MINING PROPERTIES</b>
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	\$	\$	\$	\$	<b>NEW BRUNSWICK</b>
<b>Projet Williams Brook Gold :</b>					<b>Williams Brook Gold project:</b>
Williams Brook <sup>(1)</sup>	567 005	15 290	-	582 295	Williams Brook <sup>(1)</sup>
William Proximité <sup>(1)</sup>	-	330 730	-	330 730	William Proximité <sup>(1)</sup>
Ferguson Gold <sup>(1)</sup>	-	139 170	-	139 170	Ferguson Gold <sup>(1)</sup>
<b>Projet Brunswick Au-Ag :</b>					<b>Brunswick Au-Ag project:</b>
Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>	-	44 590	-	44 590	Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>
<b>Projet Jacquet River :</b>					<b>Jacquet River project:</b>
Rocky Brook	-	20 400	-	20 400	Rocky Brook
<b>Projet Jonpol Gold :</b>					<b>Jonpol Gold project:</b>
Jonpol Gold <sup>(1)</sup>	117 120	20	-	117 140	Jonpol Gold <sup>(1)</sup>
<b>Projet Portage :</b>					<b>Portage project:</b>
Portage <sup>(1)</sup>	109 600	1 180	-	110 780	Portage <sup>(1)</sup>
	<b>793 725</b>	<b>551 380</b>	<b>-</b>	<b>1 345 105</b>	

	28 février / February 28, 2022	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 28 / 28 février 2023	
<b>FRAIS DE PROSPECTION</b>					<b>PROSPECTION EXPENSES</b>
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>	\$	\$	\$	\$	<b>NEW BRUNSWICK</b>
<b>Projet Williams Brook Gold :</b>					<b>Williams Brook Gold project:</b>
Williams Brook <sup>(1)</sup>	3 863 156	4 265 021	-	8 128 177	Williams Brook <sup>(1)</sup>
William Proximité <sup>(1)</sup>	-	349 194	-	349 194	William Proximité <sup>(1)</sup>
Ferguson Gold <sup>(1)</sup>	-	15 370	-	15 370	Ferguson Gold <sup>(1)</sup>
<b>Projet Brunswick Au-Ag :</b>					<b>Brunswick Au-Ag project:</b>
Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>	-	1 800	-	1 800	Brunswick Au-Ag <sup>(1)</sup>
<b>Projet Jacquet River :</b>					<b>Jacquet River project:</b>
Rocky Brook	-	300	-	300	Rocky Brook
<b>Projet Jonpol Gold :</b>					<b>Jonpol Gold project:</b>
Jonpol Gold <sup>(1)</sup>	148 014	16 757	-	164 771	Jonpol Gold <sup>(1)</sup>
<b>Projet Portage :</b>					<b>Portage project:</b>
Portage <sup>(1)</sup>	186 968	12 900	-	199 868	Portage <sup>(1)</sup>
<b>Autres projets</b>	-	92 200	(92 200)	-	<b>Other projects</b>
	<b>4 198 138</b>	<b>4 753 542</b>	<b>(92 200)</b>	<b>8 859 480</b>	
<b>Déductions :</b>					<b>Less:</b>
Aides gouvernementales à la prospection et contribution de partenaires					Prospection subsidies and partners contribution
<b>Projet Portage :</b>					<b>Portage project:</b>
Portage	(25 000)	-	-	(25 000)	Portage
	<b>(25 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(25 000)</b>	
	<b>4 173 138</b>	<b>4 753 542</b>	<b>(92 200)</b>	<b>8 834 480</b>	

## 10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

## 10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

SOMMAIRE	28 février / February 28,		Devaluation / Dévaluation		February 28 / 28 février 2023		SUMMARY
	2022	Additions	Dévaluation	février 2023			
	\$	\$	\$	\$			
PROPRIÉTÉS MINIÈRES	793 725	551 380	-	1 345 105	MINING PROPERTIES		
FRAIS DE PROSPECTION	4 173 138	4 753 542	(92 200)	8 834 480	PROSPECTION EXPENSES		
	<b>4 966 863</b>	<b>5 304 922</b>	<b>(92 200)</b>	<b>10 179 585</b>			

## CONVENTIONS

Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet d'obligations concernant leur acquisition ou leur éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles sont décrites ci-après :

## PROJET WILLIAMS BROOK GOLD

## WILLIAMS BROOK

Dans la propriété Williams Brook sont inclus les propriétés suivantes avec leurs obligations :

La propriété William Proximité sur laquelle la Société a acquis l'option d'acquérir 100 % des intérêts sur la propriété en contrepartie de 1 000 000 d'actions d'Exploration Puma inc. réparties sur trois (3) ans dont 750 000 actions déjà émises et 180 000 \$ aussi répartis sur trois (3) ans dont 130 000 \$ déjà déboursés. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Ferguson sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété (composé des propriétés A et B). La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % sur la propriété A, dont la moitié est rachetable pour 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur un 1 % de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété. La Société s'engage aussi à accorder un revenu net de fonderie de 1 % déjà octroyé sur la propriété B acquise antérieurement d'un prospecteur local, dont la moitié est rachetable pour 500 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 0,50% de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété.

La propriété Carleton sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Rocky Fault sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Ten Miles Pool Road sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété South East Moose Brook sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

## AGREEMENTS

Properties with the reference (1) are subject to obligations regarding their acquisition or possible production. To date, the Company has met all of its obligations and only future or potential obligations are described below:

## WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT

## WILLIAMS BROOK

The Williams Brook property includes the following properties with their obligations:

The Williams Proximité property on which the Company acquired the option to acquire 100% of the interest in the property in exchange for 1,000,000 shares of Puma Exploration Inc. spread over three (3) years, including 750,000 shares already issued and \$180,000 also spread over three (3) years, including \$130,000 already disbursed. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Ferguson property on which the Company holds 100% interest in this property (composed of properties A and B). The Company has agreed to provide a net smelter return of 2% on property A, half of which is redeemable for \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on a 1% net smelter return on this portion of the property. The Company also agreed to provide a net smelter return of 1% already granted on property B previously acquired from a local prospector, half of which is redeemable for \$500,000. The Company reserves the right of first refusal on the 0.50% net smelter return on this portion of the property.

The Carleton property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Rocky Fault property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Ten Miles Pool Road property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The South East Moose Brook property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

#### PROJET WILLIAMS BROOK GOLD (SUITE)

##### JONPOL

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Jonpol. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Jonpol inclus les blocs de claims suivants avec leurs obligations :

McCormack Brook South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur ce bloc de claims. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La moitié du bloc de claim Jonpol South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

##### PORTAGE

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Portage. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Portage inclus aussi la moitié des blocs de claims Jonpol South sur laquelle la Société détient 100% des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

##### TIMM

En décembre 2023, la Société a acquis l'option d'acquérir 70 % des intérêts dans la propriété TIMM en contrepartie de 250 000 actions de la Société étalé sur deux (2) ans dont 50 000 actions déjà émises et 100 000 \$ de travaux d'exploration répartis également sur deux (2) ans, dont 59 234 \$ déjà engagés. Suite à l'acquisition d'un intérêt de 70 % dans la propriété TIMM, la Société conclura une coentreprise avec le vendeur qui conservera un intérêt de 30 % jusqu'à ce que la Société ait investi 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration. Le vendeur pourra alors conserver sa participation de 30 % en déboursant sa part des frais d'exploration. Si l'intérêt du vendeur dans la propriété tombe en dessous de 10 %, son intérêt sera converti en une redevance sur le bénéfice net de 10 % sur les bénéfices nets de la production minière.

La Société s'est engagée à respecter l'entente antérieure entre NB Gold inc. et Lavoie/Guitard afin d'accorder un revenu net de fonderie de 1,4 % dont une moitié est rachetable pour un montant de 700 000 \$ et dont la moitié restante est rachetable pour un montant de 7 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1,4 % de revenu net de fonderie restant.

##### AUTRES PROJETS

Les frais de 88 860 \$ (92 200 \$ en 2023) inscrits à la dépense comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées avant l'obtention des droits miniers légaux de prospection sur une propriété spécifique. Ces dépenses permettent à la Société d'exercer une diligence raisonnable avant de s'engager dans un accord d'options ou de payer des droits miniers sur une propriété. Puisque ces frais ne sont pas attribuables à une propriété spécifique, ceux-ci sont comptabilisés à la dépense.

### 10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

#### WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT (CONTINUED)

##### JONPOL

The Company holds 100% interest in the Jonpol property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Jonpol property includes the following claim blocks with their obligations:

McCormack Brook South on which the Company holds 100% interest in this claim block. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

Half of the Jonpol South claim block on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

##### PORTAGE

The Company holds 100% interest in the Portage property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Portage property also includes half of the Jonpol South claim blocks on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

##### TIMM

In December 2023, the Company acquired the option to acquire 70% of the interest in the TIMM property in consideration for 250,000 shares of the Company spread over two (2) years, including 50,000 shares already issued and \$100,000 of exploration work also spread over two (2) years, including \$59,234 already incurred. Following the acquisition of a 70% interest in the TIMM property, the Company will enter into a joint venture with the seller whom will retain their 30% interest until the Company has invested \$1,000,000 in exploration expenditures. The seller will then be able to retain their 30% interest by paying its share of the exploration costs. If the seller's interest in the property falls below 10%, their interest will be converted into a net profit royalty of 10% on net profits from mining production.

The Company has committed to respecting the underlying agreement between NB Gold Inc. and Lavoie/Guitard to grant a 1.4% net smelter return, half of which is redeemable for an amount of \$700,000 while the remaining half is redeemable for an amount of \$7,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1.4% net smelter return.

##### OTHER PROJECTS

The costs of \$88,860 (\$92,200 in 2023) consist of prospection and evaluation expenses incurred prior to obtaining legal mining rights to prospect on a specific property. These expenses allow the Company to conduct due diligence before committing to an options agreement or paying mineral rights on a property. Since these costs are not attributable to a specific property, they are recorded as an expense.

**11. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS**

	29 février / February 29, 2024	February 28 / 28 février 2023	
	\$	\$	
Fournisseurs	70 584	65 424	Payables
Autres	33 807	47 832	Other
Parties liées (note 15)	17 489	16 097	Related parties (Note 15)
	<b>121 880</b>	<b>129 353</b>	

**11. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED EXPENSES**

**12. CAPITAL SOCIAL**

**Autorisé** : Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes, sans valeur nominale.

**Actions ordinaires** : 147 948 838 actions sont émises et en circulation en date du 29 février 2024.

**12. CAPITAL STOCK**

**Authorized**: Unlimited number of common, voting and participating shares with no par value.

**Common shares**: 147,948,838 shares have been issued and are outstanding as at February 29, 2024.

**13. BONS DE SOUSCRIPTION**

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

**13. WARRANTS**

Outstanding warrants allow their holders to subscribe to an equivalent number of common shares as follows:

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024		Feb. 28 / 28 fév. 2023		FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Number of warrants / Nombre de bons de souscription	Weighted average exercise price / Prix de levée moyen pondéré	
		\$		\$	
<b>Solde au début</b>	9 905 331	0,43	38 978 466	0.24	<b>Balance, beginning of year</b>
Attribués	20 183 930	0,21	-	-	Granted
Exercés	-	-	(15 682 425)	(0.13)	Exercised
Périmés	(9 905 331)	(0,43)	(13 390 710)	(0.25)	Expired
<b>Solde à la fin</b>	<b>20 183 930</b>	<b>0,21</b>	<b>9 905 331</b>	<b>0.43</b>	<b>Balance, end of year</b>

Les bons de souscription en circulation au 29 février 2024 sont présentés dans le tableau suivant :

The outstanding warrants as at February 29, 2024, are presented in the following table:

Date d'échéance	Nombre / Number	Exercice price / Prix de levée	Expiration date
	\$	\$	
11 mai 2025	3 000 000	0.22	May 11, 2025
11 mai 2025	60 500	0.22	May 11, 2025
11 mai 2025	1 427 122	0.22	May 11, 2025
11 mai 2025	164 500	0.22	May 11, 2025
30 mai 2025	4 913 750	0.22	May 30, 2025
30 mai 2025	195 125	0.22	May 30, 2025
30 mai 2025	3 355 162	0.22	May 30, 2025
30 mai 2025	462 231	0.22	May 30, 2025
15 décembre 2025	4 200 000	0.20	December 15, 2025
15 décembre 2025	405 540	0.20	December 15, 2025
22 décembre 2025	2 000 000	0.20	December 22, 2025
	<b>20 183 930</b>		

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 13. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

La juste valeur moyenne des bons de souscription de courtier attribués au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,045 \$ (2023 - 0 \$) à partir des hypothèses suivantes :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024
Prix des actions à l'attribution	0,14 \$
Prix de levée	0,22 \$
Taux de volatilité prévu	82 %
Taux de dividende prévu	0 %
Taux d'intérêt sans risque	4,03 \$
Durée prévue	2 ans / years

Aucune caractéristique particulière inhérente aux bons de souscription et bons de souscription de courtier attribués n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des bons de souscription de courtier a été évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Pour un nombre de 1 287 896 (2023 - 0) bons de souscription de courtier attribués, une charge de frais d'émission au montant de 56 476 \$ (2023 - 0 \$) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 29 février 2024.

### 14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions à nombre variable (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent octroyer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 10 % du nombre d'actions en circulation de la Société.

Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration et le prix ne peut être inférieur au cours des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance (TSX-V), la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de la période terminée le 29 février 2024 s'est établie à 0,07 \$ par option (2023 - 0,12 \$). La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuées a été établie avec le modèle Black-Scholes.

### 13. WARRANTS (CONTINUED)

The average fair value of broker warrants granted during the fiscal year was estimated using the Black-Scholes option pricing model at \$0.045 per warrant (2023 - \$0) from the following assumptions:

FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE	Feb. 28 / 28 fév. 2023
Share price at time of grant	n/a
Exercise price	n/a
Expected volatility rate	n/a
Expected dividend yield	n/a
Risk-free interest rate	n/a
Expected life	n/a

No particular characteristic inherent to the granted warrants and broker warrants was taken into account in measuring the fair value.

The broker warrants were valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

A compensation expense of \$56,476 (2023 - \$0) was recognized for the year ended February 29, 2024, relating to a number of 1,287,896 (2023 - 0) broker warrants granted.

### 14. STOCK OPTION PLAN

The Company's shareholders have approved a rolling stock option plan (the "plan") according to which the members of the Board of Directors can grant stock options allowing its directors, officers, employees and consultants to acquire common shares of the Company. The maximum number of shares that may be issued under this plan is 10% of the outstanding shares of the Company.

The conditions and the exercise price of each stock option are determined by the members of the Board of Directors and the price cannot be less than the price of the common shares as defined in the policies of the TSX Venture Exchange (TSX-V), the day before they are granted, and the maturity date cannot exceed ten years.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for a single person must not represent, during a period of twelve months, more than 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for consultants and individuals who provide investor relations services must not represent, during a period of twelve months, more than 2% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

All share-based payments will be settled in equity instruments. The Company has no legal or implied obligation to buy back or settle the options.

The weighted average fair value at the grant date of the stock options granted during the period ended February 29, 2024, is established at \$0.07 per option (2023 - \$0.12). The fair value of each granted stock option was established with the Black-Scholes model.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour ces calculs des justes valeurs des options sont détaillées ci-dessous :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
Prix des actions à l'attribution	0,16 \$	\$0.24	Share price at time of grant
Prix de levée	0,17 \$	\$0.28	Exercise price
Taux de volatilité prévu	81 %	92%	Expected volatility rate
Taux de dividende prévu	0 %	0%	Expected dividend yield
Taux d'intérêt sans risque	4,68 %	3.37%	Risk-free interest rate
Durée prévue	2 ans	2 years	Expected life

La détermination de l'hypothèse de volatilité est basée sur une analyse de volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options.

Aucune caractéristique particulière inhérente aux options d'achat d'actions attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des options octroyées aux consultants est évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Pour un nombre de 3 500 000 (2023 - 4 550 000) options attribuées, 252 000 \$ (2023 - 521 750 \$) a été comptabilisé aux charges administratives pour l'exercice terminé le 29 février 2024 relativement au régime d'options d'achat d'actions.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE		
	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Number of options / Nombre d'options		
			Weighted average exercise price / Prix de levée moyen pondéré		
En circulation au début	11 880 000	0,28	7 550 000	0.29	Outstanding, beginning of year
Attribuées	3 500 000	0,17	4 550 000	0.28	Granted
Périmées	(3 370 000)	(0,41)	(220 000)	(1.00)	Expired
En circulation à la fin	12 010 000	0,21	11 880 000	0.28	Outstanding, end of year
Exercibles	12 010 000		11 880 000		Exercisable

The weighted average assumptions used for these options' fair value calculations are detailed below:

Determining the volatility assumption is based on a historical volatility analysis over a period equal to the options' lifetime.

No particular characteristic inherent to the granted stock options was taken into account in measuring the fair value.

The value of stock options granted to consultants is valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

For a number of 3,500,000 (2023 - 4,550,000) options granted, an amount of \$252,000 (2023 - \$521,750) was recognized as administrative expenses for the year ended February 29, 2024, relating to the stock option plan.

The Company's stock options are detailed as follows for the financial reporting periods under consideration:

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 29 février 2024 :

Options exerçables et en circulation	
Date d'échéance	Nombre d'options / Number of options
10 mars 2024	600 000
16 février 2025	3 950 000
4 août 2025	670 000
12 août 2025	375 000
31 août 2025	3 500 000
1 février 2026	2 915 000
	<b>12 010 000</b>

### 14. STOCK OPTION PLAN (CONTINUED)

The following table summarizes the information relating to the stock options as at February 29, 2024:

Outstanding and exercisable options				
Date d'échéance	Nombre d'options / Number of options	Exercice price / Prix de levée	Remaining lifetime / Durée de vie restante	Expiration date
		\$		
10 mars 2024	600 000	0.50	0.03	March 10, 2024
16 février 2025	3 950 000	0.25	0.97	February 16, 2025
4 août 2025	670 000	0.15	1.43	August 4, 2025
12 août 2025	375 000	0.15	1.45	August 12, 2025
31 août 2025	3 500 000	0.165	1.50	August 31, 2025
1 février 2026	2 915 000	0.16	1.93	February 1, 2026
	<b>12 010 000</b>			

### 15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### 15.1. PARTIES LIÉES

La Société a effectué des transactions avec une société contrôlée par un administrateur, une société dans laquelle un administrateur est dirigeant et avec un administrateur :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024
	\$
<b>Chargées à la Société</b>	
<i>État de la situation financière :</i>	
Actifs de prospection et d'évaluation	84 000
<i>État du résultat :</i>	
Services professionnels	-

Le solde net à payer à ces sociétés est de 17 489 \$ au 29 février 2024 (2023 - 16 097 \$).

Le solde net à recevoir d'une de ces sociétés est de 5 000 \$ au 29 février 2024 (2023 - 0 \$).

Le solde à recevoir d'un administrateur est de 40 306 \$ au 29 février 2024 (2023 - 25 143 \$).

Ces sommes sont encaissables ou payables dans les mêmes conditions que celles applicables aux débiteurs ou fournisseurs non liés.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

### 15. TRANSACTIONS BETWEEN RELATED PARTIES

#### 15.1. RELATED PARTIES

The Company has carried out transactions with a company controlled by a director, a company in which a director is an officer and with a director :

FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE	Feb. 28 / 28 fév. 2023
	\$
<b>Charged to the Company</b>	
<i>Statement of financial position:</i>	
Prospection and evaluation assets	1 272 145
<i>Statement of income:</i>	
Professional services	34 330

The net payable balance to these companies is of \$17,489 as at February 29, 2024 (2023 - \$16,097).

The net receivable balance from one of these companies is of \$5,000 as at February 29, 2024 (2023 - \$0).

The receivable balance from a director is of \$40,306 as at February 29, 2024 (2023 - \$25,143).

These amounts are collectable or payable under the same conditions as those applicable to unrelated debtors or suppliers.

These transactions took place in the normal course of business and were measured at the exchange value, which is the consideration established and accepted by the related parties.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

#### 15.2. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024
	\$
<b>Avantages à court terme du personnel :</b>	
Salaires et avantages sociaux	169 694
<b>Total des avantages à court terme</b>	<b>169 694</b>
Paiements fondés sur des actions	172 800
<b>Total de la rémunération comptabilisée au résultat net</b>	<b>342 494</b>

### 15. TRANSACTIONS BETWEEN RELATED PARTIES (CONTINUED)

#### 15.2. COMPENSATION OF KEY MANAGEMENT PERSONNEL

FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE	Feb. 28 / 28 fév. 2023
	\$
<b>Short-term staff benefits:</b>	
Salaries and benefits	223 049
<b>Total short-term benefits</b>	<b>223 049</b>
Share-based payments	398 500
<b>Total compensation recognized in net income</b>	<b>621 549</b>

### 16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

#### POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques aux dates des états consolidés de la situation financière, soit le 29 février 2024 et le 28 février 2023 :

#### RISQUE DE CRÉDIT :

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements ainsi que des avances dues par des sociétés liées et des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Les risques de liquidité sont principalement liés à ses fournisseurs et ses frais courus. Les risques sont que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux de prospection à effectuer (note 1). Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

#### RISQUE DE MARCHÉ :

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée à ces risques.

#### Risque de prix autre :

La Société est exposée au risque que la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres fluctue en raison de variations du prix du marché. Au 29 février 2024, une variation de 10 % de la valeur de marché des placements aurait donné lieu à une variation de 90 422 \$ (2023 - 78 117 \$) des autres éléments du résultat global, moins (plus) des impôts au montant de 11 981 \$ (2023 - 10 351 \$).

La Société est exposée également à la fluctuation des cours du prix des métaux du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société, et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

#### Risque lié au taux d'intérêt :

Une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et l'épargne à terme porte intérêt à taux variable et expose donc la Société au risque de variation des flux de trésoreries découlant des fluctuations des taux d'intérêt. La Société dispose d'un solde de trésorerie et investit l'excédent de trésorerie dans des comptes à intérêt élevé des grandes banques à charte canadiennes.

#### Analyse de sensibilité lié au risque de de taux d'intérêt :

Une variation de 1 % du taux d'intérêt variable n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société.

### 16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE

#### FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY

The Company's financial assets and liabilities expose it to various risks. The following analysis provides an assessment of the risks as at February 29, 2024 and February 28, 2023, the dates of the consolidated statements of financial position:

#### CREDIT RISK:

Financial instruments that potentially subject the Company to credit risk consist primarily of cash, cash equivalents and accounts receivable. The Company's cash and cash equivalents are held with or issued by first-class financial institutions. Receivables mostly represent amounts owing from the governments and advances owing from related companies and partners. Therefore, Management considers the risk of non-performance on these instruments to be very minimal.

#### LIQUIDITY RISK:

Liquidity risks are mainly related to its accounts payable and its accrued expenses. Liquidity risks are the risks that the Company would be unable to cope with its financial obligations at the required times or could only do so at excessive costs. The Company finances its growth through the issuance of shares. One of Management's main financial objectives is to maintain an optimal level of liquidities by actively managing the prospection work to be performed (Note 1). All of the Company's financial liabilities have a maturity of less than one year.

#### MARKET RISK:

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to market factors. Market risk includes two types of risks: interest rate risk and other price risk. The Company is exposed to these risks.

#### Other price risk:

The Company is exposed to the risk that the fair value of the investments in equity instruments will fluctuate based of market price variations. As at February 29, 2024, a 10% variation in the market value of investments would have resulted in a variation of \$90,422 (2023 - \$78,117) in other comprehensive income, minus (plus) taxes in the amount of \$11,981 (2023 - \$10,351).

The Company is also exposed to fluctuations in the price of metals, as it influences the potential profitability of the mining properties held by the Company, and therefore have an impact on its exploration plan and any decision on whether to proceed with production.

#### Interest rate risk:

Part of cash and cash equivalents and short-term savings account bear interest at a variable rate and the Company is, therefore, exposed to the risk of changes in cash flows resulting from interest rate fluctuations. The Company has a cash balance and invests the excess cash in high interest-bearing accounts of major Canadian chartered banks.

#### Sensitivity analysis related to interest rate risk:

A 1% variation in the variable interest rate would not have a significant impact on the Company's results and financial position.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR (SUITE)

#### JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les placements en actions de sociétés ouvertes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière au 29 février 2024 et au 28 février 2023, sont classés dans le niveau 1. La juste valeur des placements en actions de sociétés ouvertes représente le prix coté à la Bourse à la date de présentation de l'information financière.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La note 3.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

### 17. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société à poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 18 b).

La Société finance ses activités de prospection et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités de prospection et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

### 16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE (CONTINUED)

#### FAIR VALUE

The consolidated financial assets and liabilities measured at fair value on the statements of financial position are presented according to the hierarchy of fair value measurements. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels according to the significance of the data used in the fair value measurement of the financial assets and liabilities. The hierarchical levels of fair value measurements are as follows:

- Level 1: prices (non-adjusted) listed on the active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: data other than the listed prices referred to in level 1, observable for assets or liabilities, directly or indirectly;
- Level 3: data related to assets or liabilities not based on observable market data.

The level in which the financial asset or liability is classified is determined according to the data of the lowest level that has significance in relation to the fair value measurement.

Investments in shares of public companies, cash and cash equivalents measured at fair value in the consolidated statements of financial position as at February 29, 2024, and February 28, 2023, are classified in level 1. The fair value of investments in shares of public companies represent the price quoted on the stock exchange as at the financial reporting date.

There were no transfers between the levels during the financial reporting periods. Note 3.4 contains a description of the accounting policies used for each category of financial instruments.

### 17. CAPITAL MANAGEMENT

The Company's capital management objectives are:

- To ensure the Company's ability to continue as a going concern;
- To increase the value of the assets of the Company;
- To provide an adequate return to the shareholders of the Company.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately putting the properties into production or sale and obtaining cash flows, either with partners, or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements, except when the Company issues a flow-through investment for which an amount should be used for exploration work. See all details in Note 18 b).

The Company finances its prospection and evaluation activities mainly by raising additional capital either through private investments or public offerings. When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other arrangements to continue its prospection and evaluation activities or may slow its activities until financing conditions improve.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et une provision pour la restauration a été comptabilisée.

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux de prospection qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- deux ans suivant les placements accréditifs;
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux de prospection.

Au cours de la période de présentation de l'information financière du 29 février 2024, la Société a reçu un montant de 3 109 445 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2023. Ces dépenses admissibles devront être engagées d'ici le 31 décembre 2024. En date du 29 février 2024, le solde des dépenses admissibles à engager est de 1 188 640 \$.

### 19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

### 18. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

a) The Company's operations are subject to governmental legislation regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, whether in terms of outcome, timetable or impact. To the best of the directors' knowledge, the Company is currently operating in accordance with existing laws and regulations, and a provision for site restoration has been recorded.

b) The Company is financed partially through the issuance of flow-through shares. However, even though the Company took all necessary measures for this purpose, there is no guarantee that the funds spent by the Company with regard to these shares will be declared acceptable by the tax authorities in the event that they conduct an audit. The rejection of certain expenses by the tax authorities could then have negative tax consequences for investors.

In addition, the tax rules for flow-through investments set deadlines for completing prospection work that must be undertaken no later than the earlier of the following dates:

- two years following the flow-through investments;
- one year after the Company transferred the prospection tax deductions to investors.

During the reporting period of February 29, 2024, the Company received an amount of \$3,109,445 as a result of flow-through investments for which it renounced tax deductions after December 31, 2023. These eligible expenses must be incurred by December 31, 2024. As at February 29, 2024, the balance of eligible expenses to be incurred is \$1,188,640.

### 19. ADDITIONAL CASH FLOW INFORMATION

Items not affecting cash and cash equivalents related to financing and investing activities are as follows:

	POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
		\$	\$	
Fournisseurs relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation		50 403	54 055	Payables related to prospection and evaluation assets
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières		33 000	397 500	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Provision pour frais de restauration		-	167 300	Provision for restoration fees
Actifs non courant détenus en vue de la vente		300 000	1 200 000	Non-current assets held for sale
Dépôt sur vente d'options de propriétés		-	(600 000)	Deposit on sale of options of properties
Vente d'un intérêt dans des propriétés en échange d'actions de Canadian Copper		-	600 000	Sale of interest in properties in exchange for shares of Canadian Copper
Distribution de dividendes en actions de Canadian Copper		-	(563 591)	Distribution of dividends in shares of Canadian Copper

20. IMPÔT DIFFÉRÉ		20. DEFERRED TAX	
COMPOSANTES IMPORTANTES DE LA CHARGE D'IMPÔT		SIGNIFICANT COMPONENTS OF THE TAX EXPENSE	
Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net, au résultat global et au capital social se détaillent comme suit :		The significant components of the tax expense charged to net earnings, comprehensive income and share capital are detailed as follows:	
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	\$	\$	
Impôt exigible	-	-	Current tax
Impôt différé :			Deferred tax:
Naissance et renversement de différences temporelles	112 878	(6 579)	Origination and reversal of temporary differences
<b>Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat net</b>	<b>112 878</b>	<b>(6 579)</b>	<b>Total deferred tax recognized in net earnings</b>
Réévaluation des placements	(23 445)	9 498	Revaluation of investments
<b>Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat global</b>	<b>(23 445)</b>	<b>9 498</b>	<b>Total deferred tax recognized in comprehensive income</b>

RELATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET LA CHARGE D'IMPÔT AU RÉSULTAT NET		RELATIONSHIP BETWEEN THE INCOME TAX EXPENSE AND THE TAX EXPENSE IN NET EARNINGS	
La relation entre la charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :		The relationship between the income tax expense is calculated on the basis of the combined federal and provincial rate in Canada and the tax expense presented in net earnings is reconciled as follows:	
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	29 fév. / Feb. 29, 2024	Feb. 28 / 28 fév. 2023	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	\$	\$	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(1 492 444)</b>	<b>(1 294 058)</b>	<b>Earnings before taxes</b>
Impôts au taux de base combiné de 26,5 %	(395 498)	(342 925)	Income taxes at combined statutory rate of 26.5%
Ajustements pour les éléments suivants :			Adjustments for the following items:
Paiements fondés sur des actions	66 780	138 264	Share-based payments
Autres dépenses non déductibles	6 652	3 499	Other non-deductible expenses
Pertes fiscales inutilisées et autres écarts temporaires pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	41 592	44 945	Unused tax losses and other temporary differences for which no deferred tax asset has been recorded
Frais de prospection renoncés ou déductibles	509 013	384 333	Prospection expenses waived or deductible
Prime sur actions accréditatives non imposable	(115 661)	(234 695)	Non-taxable premium on flow-through shares
<b>Charge d'impôt différé comptabilisée au résultat net</b>	<b>112 878</b>	<b>(6 579)</b>	<b>Deferred tax expenses recognized in net earnings</b>

**Exploration Puma inc.**Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023**Puma Exploration Inc.**Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023**20. IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)****PERTES FISCALES, CRÉDITS ET ÉCARTS TEMPORAIRES DÉDUCTIBLES NON COMPTABILISÉS**

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2026	203 775	228 948
2027	256 708	247 393
2028	376 609	256 120
2029	522 185	474 240
2030	548 036	527 289
2031	571 127	569 858
2032	775 037	766 720
2033	1 040 850	1 034 512
2034	676 221	669 701
2035	931 256	923 220
2036	661 361	657 297
2037	695 963	693 959
2038	1 029 714	1 022 509
2039	737 328	732 461
2040	873 314	866 705
2041	787 745	787 746
2042	1 212 840	1 209 313
2043	1 899 287	1 916 418
2044	1 370 585	1 363 353
	<u>15 169 941</u>	<u>14 947 762</u>

Un actif d'impôts différés d'un montant de 2 412 198 \$ (2023 - 1 921 147\$) est comptabilisé relativement aux éléments ci-dessus, et ce, pour un montant équivalent à celui du passif d'impôts différés comptabilisé.

La Société dispose également de crédits d'impôt relatifs aux dépenses minières préparatoires de 146 657 \$, de pertes en capital de 113 767 \$ et d'écarts temporaires déductibles de 9 335 035 \$ au fédéral et de 9 054 585 \$ au provincial.

**20. DEFERRED TAX (CONTINUED)****UNRECOGNIZED TAX LOSSES, CREDITS AND DEDUCTIBLE TEMPORARY DIFFERENCES**

The Company has non-capital losses that are available to reduce income tax in future years and for which no deferred tax asset has been recognized in the statement of financial position. These losses expire as follows:

A deferred tax asset in the amount of \$2,412,198 (2023 - \$1,921,147) is recognized in relation to the above items, for an amount equivalent to that of the deferred tax liability recognized.

The Company also has tax credits relating to preparatory mining expenditures of \$146,657, capital losses of \$113,767 and deductible temporary differences of \$9,335,035 at the federal level and of \$9,054,585 at the provincial level.

## Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés  
29 février 2024 et 28 février 2023

## Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements  
February 29, 2024 and February 28, 2023

### 21. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 4 mars 2024, la Société a annoncé la signature de l'accord de vente définitif daté du 1er mars 2024 avec Raptor Resources Limited (Raptor) pour les « Projets Cuivre » qui faisaient initialement l'objet d'une option à Canadian Copper inc. conformément à un accord d'option daté du 30 juin 2021. Plus particulièrement, les projets Turgeon, Chester, Murray Brook West et Legacy faisaient partie des « Projets Cuivre ». Après satisfaction de toutes les conditions de clôture de l'accord d'option, cette transaction a été clôturée le 2 juin 2022. Avant la signature des accords Raptor, la Société détenait une participation de 100 % dans chacun des projets. Le droit de Canadian Copper d'acquérir une participation de 100 % dans les Projets était conditionnel à deux (2) paiements restants de 1 000 000 CAD chacun payables à la Société au plus tard au deuxième (2e) et au troisième (3e) anniversaire de la date de clôture de l'option, soit en espèces ou en actions ordinaires de Canadian Copper. Dans le cadre de la récente acquisition par Canadian Copper du gisement Murray Brook, Canadian Copper a identifié une opportunité de vendre ses participations dans les projets Chester et Turgeon afin de se concentrer sur le développement du gisement Murray Brook et de la propriété environnante. Suite à la signature des accords Raptor, Canadian Copper conserve ses droits d'option sur le projet très prometteur Murray Brook West et contrôle désormais plus de 15 km de l'horizon favorable de la mine Caribou.

La vente des projets Chester et Turgeon à Raptor permettra à la Société de monétiser davantage ses actifs de cuivre et de libérer leur valeur. Pour acquérir une participation de 100 % dans les projets Chester et Turgeon, Raptor effectuera des paiements en espèces non dilutifs et émettra des actions ordinaires à la Société au cours des deux (2) prochaines années, en lieu et place des paiements initialement payables par Canadian Copper en vertu du terme de la convention d'option. Avec d'importantes participations en actions dans Canadian Copper et Raptor, la Société bénéficiera de la croissance de la valorisation des deux sociétés alors qu'elle continue de se concentrer sur le développement du projet aurifère Williams Brook. Les détails des accords Raptor sont les suivants :

#### Projet Chester

Sous réserve de l'accomplissement d'une diligence raisonnable et de la satisfaction de certaines autres conditions, y compris une levée de capitaux par Raptor au moyen d'un prospectus d'au moins 10 000 000 AUD et la réception d'une approbation conditionnelle pour coter ses titres à l'Australian Securities Exchange le ou avant le 30 juin 2024<sup>1</sup>, Raptor a accepté d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Chester.

La contrepartie payable à la Société pour l'acquisition du projet Chester sera la suivante<sup>2</sup> :

- 500 000 AUD en espèces
- 4 000 000 d'actions Raptor d'une valeur réputée d'au moins 0,20 AUD par action (800 000 AUD)<sup>3</sup>

1. Si les conditions de clôture ne sont pas remplies ou font l'objet d'une renonciation au plus tard le 30 juin 2024, Raptor peut choisir, en payant des frais de prolongation de 20 000 \$, de prolonger la période pendant laquelle les conditions de clôture doivent être remplies d'une période supplémentaire de deux (2) mois.
2. Une contrepartie distincte sera payable par Raptor à Canadian Copper comme suit : des frais non remboursables de 100 000 \$, 4 000 000 d'actions de Raptor et un montant en espèces plafonné à un maximum de 750 000 \$ à titre de remboursement des dépenses d'exploration engagées par Canadian Copper sur le projet Chester.
3. Les règles de cotation de l'ASX imposent un prix d'émission minimum de 0,20 AUD par action. La valeur de contrepartie suppose un prix de 0,20 AUD par action.

De plus, lors de l'acquisition par Raptor d'une participation de 100 % dans le projet Chester, la Société se verra accorder une redevance NSR de 2 % sur toute la production vendable, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée pour 1 000 000 CAD sur la propriété Big Sevogle River (7045).

### 21. EVENTS AFTER THE REPORTING PERIOD

On March 4, 2024, the Company announced the execution of the definitive sales agreement dated March 1, 2024, with Raptor Resources Limited (Raptor) for the 'Copper Projects' that were originally optioned to Canadian Copper Inc. pursuant to an option agreement dated June 30, 2021. More particularly, the Turgeon, Chester, Murray Brook West and Legacy Projects formed part of the 'Copper Projects'. Following satisfaction of all closing conditions under the Option Agreement, this transaction closed on June 2, 2022. Before the execution of the Raptor Agreements, the Company held a 100% interest in each of the Projects. Canadian Copper's right to earn a 100% interest in the Projects was contingent on two (2) remaining payments of CAD 1,000,000 each payable to the Company at the latest on the second (2nd) and third (3rd) anniversary of the Option Closing Date, either in cash or in common shares of Canadian Copper. In connection with Canadian Copper's recent acquisition of the Murray Brook deposit, Canadian Copper has identified an opportunity to sell its interests in the Chester and Turgeon Projects to focus on developing the Murray Brook deposit and surrounding property. Following the execution of the Raptor Agreements, Canadian Copper retains its option rights on the highly prospective Murray Brook West Project and now controls over 15km of the favourable Caribou Mine horizon.

The sale of the Chester and Turgeon Projects to Raptor will allow the Company to further monetize its copper assets and unlock their value. To earn a 100% interest in the Chester and Turgeon Projects, Raptor will make non-dilutive cash payments and issue common shares to the Company over the next two (2) years in place and in lieu of the payments initially payable by Canadian Copper under the terms of the Option Agreement. With large equity positions in both Canadian Copper and Raptor, the Company will benefit from both companies' valuation growth as it continues to focus on developing the Williams Brook Gold Project. The particulars of the Raptor Agreements are as follows:

#### Chester Project

Subject to completion of due diligence and satisfaction of certain other conditions, including a capital raising by Raptor by way of prospectus of at least AUD 10,000,000 and receipt of a conditional approval to list its securities on the Australian Securities Exchange on or before June 30, 2024<sup>1</sup>, Raptor has agreed to acquire a 100% interest in the Chester Project.

The consideration payable to the Company for the acquisition of the Chester Project will be as follows<sup>2</sup>:

- AUD 500,000 in cash
- 4,000,000 shares of Raptor at a deemed value of at least AUD 0.20 per share (AUD 800,000)<sup>3</sup>

1. If the closing conditions are not satisfied or waived on or before June 30, 2024, Raptor may elect, by paying an extension fee of \$20,000, to extend the period during which the closing conditions must be satisfied by a further period of two (2) months.
2. A separate consideration will be payable by Raptor to Canadian Copper as follows: a non-refundable fee of \$100,000, 4,000,000 shares of Raptor and a cash amount capped at a maximum of \$750,000 by way of reimbursement of exploration expenditures incurred by Canadian Copper on the Chester Project.
3. ASX listing rules mandate a minimum issue price of AUD 0.20 per share. Consideration value assumes a AUD 0.20 price per share.

In addition, upon acquisition by Raptor of a 100% interest in the Chester Project, the Company will be granted a 2% NSR royalty on all saleable production, half of which (1%) can be bought back for CAD 1,000,000 on Big Sevogle River Property (7045).

**21. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE (SUITE)**Projet Turgeon

Sous réserve de l'achèvement des vérifications diligentes et de la satisfaction de certaines autres conditions au plus tard le 1er mars 2025, Raptor a accepté d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Turgeon.

La contrepartie payable à la Société pour l'acquisition du Projet Turgeon sera la suivante<sup>1</sup> :

- 375 000 AUD en espèces
- 375 000 AUD en actions de Raptor<sup>2</sup>

1. Une contrepartie distincte de 750 000 AUD sera payable par Raptor à Canadian Copper en espèces et en actions Raptor.
2. Le nombre d'actions à émettre en faveur de la Société sera calculé sur la base d'un VWAP à 10 jours.

Parallèlement à la signature des accords Raptor, pour tenir compte de la nouvelle entente structurée avec Raptor, la Société et Canadian Copper ont convenu de modifier l'accord d'option pour permettre à Canadian Copper de (a) vendre à Raptor ses intérêts dans les projets Chester et Turgeon et (b) maintenir son option d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Murray Brook Ouest. De plus, le projet Legacy ne sera plus soumis à l'accord d'option.

Étant donné que la contrepartie aux termes des accords Raptor sera payable par Raptor à la Société en dollars australiens, Canadian Copper a accepté de compenser la Société pour toute différence de valeur résultant du taux de change entre les dollars canadiens et australiens en espèces ou par l'émission d'actions supplémentaires de Canadian Copper. L'objectif pour la Société est de recevoir la même valeur de contrepartie que celle qu'elle a négociée dans son accord d'option initial avec Canadian Copper, dont 2 000 000 CAD restent à recevoir.

De plus, si Raptor ne procède à aucun des paiements stipulés dans les accords Raptor pour l'acquisition des projets Chester et Turgeon, Canadian Copper devra régler la contrepartie globale payable à la Société selon les termes de l'accord d'option comme modifiée, pour en acquérir une participation de 100 % ou abandonner ses droits d'option en vertu de celle-ci.

Le **28 mars 2024**, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 5 000 000 d'unités de la Société à 0,125 \$ par unité pour un produit brut de 625 000 \$. Chaque unité était composée d'une action accréditive caritative et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ par action jusqu'au 28 mars 2026. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération qui permet à la Société d'aviser les détenteurs qu'ils expireront 30 jours à compter de la date à laquelle la Société délivre l'avis d'accélération. La Société ne peut fournir l'avis d'accélération que si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV est égal ou supérieur à 0,30 \$ pendant 30 jours de bourse consécutifs. L'avis d'accélération peut être fourni à tout moment après la période de détention légale et avant la date d'expiration des bons de souscription.

Le **18 avril 2024**, la Société a annoncé une attribution de 3 750 000 options d'achat d'actions à certains administrateurs, conseillers et consultants de la Société. Ces options pourront être exercées au prix de 0,11 \$ par action ordinaire et expireront le 18 avril 2026.

Le **8 mai 2024**, la Société a annoncé avoir augmenté l'ensemble de sa propriété Jonpol Gold en jalonnant 54 unités supplémentaires couvrant 1 173 hectares, pour un investissement minimal de 3 240 \$. Cet ajout étend l'ensemble de Jonpol Gold à un total de 4 736 hectares. De plus, ces claims se trouvent à seulement 10 km de la propriété Williams Brook ayant la même géologie et sont également situés à côté de la propriété Murray Brook West de Canadian Copper.

**21. EVENTS AFTER THE REPORTING PERIOD (CONTINUED)**Turgeon Project

Subject to completion of due diligence and satisfaction of certain other conditions by March 1, 2025, at the latest, Raptor has agreed to acquire a 100% interest in the Turgeon Project.

The consideration payable to the Company for the acquisition of the Turgeon Project will be as follows<sup>1</sup>:

- AUD 375,000 in cash
- AUD 375,000 worth in shares of Raptor<sup>2</sup>

1. A separate consideration of AUD 750,000 will be payable by Raptor to Canadian Copper in cash and Raptor Shares.
2. The number of shares to be issued to the Company will be calculated using a 10-day VWAP.

Concurrently with the execution of the Raptor Agreements, to accommodate the new structured deal with Raptor, the Company and Canadian Copper have agreed to amend the Option Agreement to allow Canadian Copper to (a) sell to Raptor its interests in the Chester and Turgeon Projects and (b) maintain its option to acquire a 100% interest in the Murray Brook West Project. In addition, the Legacy Project will no longer be subject to the Option Agreement.

As the consideration under the Raptor Agreements will be payable by Raptor to the Company in Australian dollars, Canadian Copper has agreed to compensate the Company for any difference in value resulting from the exchange rate between Canadian and Australian dollars in cash or by the issuance of additional shares of Canadian Copper. The objective for the Company is to receive from Raptor the same consideration value as the one that it negotiated in its initial option deal with Canadian Copper, of which CAD 2,000,000 remains receivable.

In addition, if Raptor does not proceed with any of the payments as stipulated under the Raptor Agreements for the acquisition of the Chester and Turgeon Projects, Canadian Copper will have to satisfy the aggregate consideration payable to the Company under the terms of the Option Agreement as amended, to acquire a 100% interest thereto or abandon its option rights thereunder.

On **March 28, 2024**, the Company announced the closing of a non-brokered private investment of 5,000,000 units of the Company at \$0.125 per unit for gross proceeds of \$625,000. Each unit consisted of one Charity flow-through share and one-half common share purchase warrant. Each whole warrant is exercisable to purchase one common share of the Company at \$0.15 per share until March 28, 2026. The warrants are subject to an acceleration clause that entitles the Company to provide notice to holders that they will expire 30 days from the date the Company delivers the acceleration notice. The Company can only provide the acceleration notice if the closing price of the Company's common shares on the TSXV is equal to or greater than \$0.30 for 30 consecutive trading days. The acceleration notice can be provided at any time after the statutory hold period and before the expiry date of the warrants.

On **April 18, 2024**, the Company announced a grant of 3,750,000 stock options to certain directors, advisers and consultants of the Company. These options will be exercisable at a price of \$0.11 per common share and will expire on April 18, 2026.

On **May 8, 2024**, the Company announced that it had increased the Jonpol Gold property package by staking another 54 units covering 1,173 hectares, at a minimal investment of \$3,240. This addition extends the Jonpol Gold land package to 4,736 hectares. Additionally, these claims are only 10km away from the Williams Brook property and are underlain by the same geology and are also located next to Canadian Copper's Murray Brook West property.

## 22. CHARGES ADMINISTRATIVES

## 22. ADMINISTRATIVE EXPENSES

	29 février / February 29, 2024	February 28 / 28 février 2023	
	\$	\$	
Publicité et promotion	537 236	521 984	Promotion and marketing
Relations aux investisseurs	272 591	270 817	Investor relations
Paiements fondés sur des actions	252 000	521 750	Share-based payments
Salaires et avantages sociaux	218 604	253 509	Salaries and benefits
Information aux actionnaires	116 622	132 558	Information for shareholders
Responsabilité sociale	96 000	71 000	Corporate social responsibility
Services professionnels	93 506	209 338	Professional services
Loyer	41 095	25 000	Rent
Droits gouvernementaux	26 763	-	Governmental fees
Assurances	24 635	24 348	Insurance
Entretien et fournitures de bureau	23 268	23 463	Maintenance and office supplies
Amortissement	15 454	18 906	Depreciation
Autres frais	6 426	8 219	Other expenses
Frais de véhicule	6 241	8 623	Vehicle expenses
Télécommunication	3 507	3 774	Telecommunications
	<u>1 733 948</u>	<u>2 093 289</u>	

## 23. FRAIS GÉNÉRAUX

## 23. GENERAL EXPENSES

	29 février / February 29, 2024	February 28 / 28 février 2023	
	\$	\$	
Loyer	1 500	1 500	Rent
Imputation aux actifs de prospection et d'évaluation	(1 500)	(1 500)	Charge against prospection and evaluation assets
	<u>-</u>	<u>-</u>	

## 24. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

## 24. OTHER INCOME AND OTHER EXPENSES

	29 février / February 29, 2024	February 28 / 28 février 2023	
	\$	\$	
Revenus divers	16 819	5 788	Miscellaneous income
Prime sur placement accréditif	436 460	885 643	Flow-through premium
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	(211 775)	(92 200)	Devaluation of prospection and evaluation assets
	<u>241 504</u>	<u>799 231</u>	